

# EDF, entreprise marchande ou arsenal d'État ?



CHRONIQUE  
Bertille Bayart

Quand il y a un ecclésiastique ou un chambellan à la porte de la chambre pour s'assurer que le mariage est effectivement consommé, la nuit de nocces est forcément maladroite. Laissés en tête-à-tête, mais sous surveillance étroite, par le gouvernement il y a un an, après l'adoption d'un accord-cadre sur la régulation des prix de l'électricité nucléaire, les industriels français grands consommateurs d'électrons et EDF n'ont toujours pas conclu. Un an, et pas de bébé. Pas, ou du moins pas assez de contrats de long terme signés. Il va falloir s'expliquer. Le 5 décembre prochain, il y aura une séance de thérapie de couple. Quatre ministres - Antoine Armand (Économie), Agnès Pannier-Runacher (Transition écologique), Marc Ferracci (Industrie) et Olga Givernet (Énergie) - réunissent les représentants des fédérations industrielles les plus concernées et l'électricien public. Alors, qu'est-ce qui ne va pas, les enfants ?

Il y a qu'il y a tellement en jeu pour les uns et les autres ! Pour certains industriels, le prix de l'électricité, c'est une question de vie ou de mort. Cela concerne l'activité actuelle des sites dans la métallurgie ou dans la chimie par exemple, et les projets de décarbonation pour l'avenir. Pour tous les secteurs pris en tenaille entre les surcapacités chinoises et l'attractivité des États-Unis, le prix de l'électron est parfois la dernière corde de rappel avant la décision de délocalisation. Pour EDF aussi, l'enjeu est vital. Le prix de vente de sa marchandise, c'est la condition de la capacité de financement de ses investissements, dont celui du chantier du siècle, le nouveau programme de construction de 6 à 14 réacteurs EPR2. Les deux causes tiennent à cœur de l'exécutif. Elles ont le même potentiel politique explosif.

Concrètement, l'enjeu pour les industriels et pour EDF est de signer des contrats de long terme, sur 10 à 18 ans, qui viendront se substituer à partir de 2026 à l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) qui, depuis 2010, réservait entre autres à ces grands clients une part de la production du parc EDF au prix de 42 euros le MWh. Dans un contexte où chacun a regardé la mort en face pendant la crise énergéti-

que de 2022, il faut remettre du temps long dans le système, garantir de la visibilité. Pour y parvenir, le PDG d'EDF Luc Rémont a plaidé pour une logique commerciale. Pour EDF, un client qui sait prévoir sur dix ans son profil de consommation, consentir à des avances sur contrat, voire accepter de partager le risque de production d'électricité, cela a une valeur qui peut se traduire en ristourne sur le prix public du courant. Jusqu'à un certain point... Or, ce point d'équilibre n'a pas encore été trouvé. En un an, EDF n'a signé que six lettres d'intentions, représentant un volume d'une dizaine de TWh. Or, le gouvernement en veut pour 24 TWh, et pas avec n'importe quel client. Le but est que cet effort soit ciblé sur les industries les plus exposées.

**Dans un contexte où chacun a regardé la mort en face pendant la crise énergétique de 2022, il faut remettre du temps long dans le système, garantir de la visibilité**

Dans ces discussions qui sont censées avoir lieu à deux, chacun sait qu'il y a tierce partie, l'État. Omniprésent mais officiellement absent. « *Nous ne sommes pas parties à la négociation* », répètent les ministères. « *Il ne doit y avoir aucune trace des gros doigts gras de l'État* », traduit un proche du dossier. Et pour cause : la beauté de la négociation commerciale, c'est qu'elle tient à distance la direction générale de la concurrence de la Commission européenne. Pas d'État, pas d'aides d'État.

Tous les industriels ne s'en satisfont pas. Avec le tout-venant des entreprises, les choses se passent plutôt bien, au travers de milliers de contrats sur cinq ans déjà signés. C'est avec les plus gros, potentiels souscripteurs de contrats d'allocation de production nucléaire sur dix ans ou plus, que ça coince. Ont-ils l'impression qu'à force d'éviter l'aide d'État, on les met en face d'un abus de position dominante ? Certains en regretteraient l'Arenh, non seulement pour son prix, qui n'a jamais été réévalué, mais pour son cadre strict de régulation. « *Au lieu d'assumer ses responsabilités,*

*l'État a laissé EDF libre de négocier avec ses clients* », a dénoncé dans *Les Échos* l'expert Olivier Lluansi.

Curieux jeu d'acteurs. Chacun est à contre-emploi. Des industriels privés réclament des solutions étatistes. EDF s'abrite derrière Bruxelles, son meilleur ennemi. Des ministres feignent d'ignorer un dossier qu'ils suivent au quotidien, et dont ils redoutent qu'il révèle une impuissance.

L'exécutif n'entend pas déchirer l'accord de novembre 2023, dont les modalités ont été inscrites dans le projet de loi de finances, pour remettre en place un système de prix administrés (comme un *contract for difference* ou CFD, qui fixe un corridor de prix). Mais il met une très forte pression sur EDF, translation de celle qu'exercent les industriels, et expression d'une grande frustration. « *On n'a pas nationalisé EDF pour ça !* », tempête un interlocuteur au plus haut niveau de l'État. Le prix de l'électron nucléaire, décarboné, est le meilleur argument sur la plaquette des sommets Choose France, le critère sur lequel la France peut battre l'Allemagne à plate couture. Cela vaut bien que l'électricien se serre la ceinture. On n'est après tout qu'à 5 euros le MWh près dans la plupart des cas... Plusieurs ministres l'ont répété : c'est à EDF de faire l'effort, de mettre sur la table les bons prix, de faire les efforts pour celles qui n'ont pas une bonne signature financière. Luc Rémont est un têtard : il n'ira pas au-delà de ce que permet le modèle économique de l'entreprise, il ne se fera pas imposer ses prix. « *Nous n'aurons aucune difficulté à le démettre s'il le faut* », entend-on dans les couloirs de certains ministères. « *Il n'aura aucun mal à démissionner* », entend-on en retour.

Au fond, c'est un débat vieux comme EDF. L'électricien est-il une entreprise, un marchand de watts-heures, ou un arsenal d'État, qui alimente l'économie française en électrons ? En 1970, EDF et l'État avaient conclu pour la première fois un contrat, accordant à l'électricien son autonomie de gestion et sa liberté commerciale. « *EDF redevenait une entreprise*, écrira plus tard son patron mythique, Marcel Boiteux. *Au lieu de s'occuper de l'État, EDF s'occuperait de sa clientèle. Ce fut l'enthousiasme dans tout l'établissement.* » ■